



Kemperlé Activités Subaquatiques

Association Loi 1901
Ecole de Plongée du Pays de QUIMPERLÉ
Inscrit à la F.F.E.S.S.M. sous le n° 03.29.0181
Agrément Ministère des Sports n° 29 S 1019
4, Avenue Pasteur
29300 QUIMPERLÉ

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 27 avril 2015

Personnes présentes :

Fabrice ALLAIN - Benjamin AMAR - Gilles GARÇON - René ALLAIN - Laurent BRIENS - Pascal PELLEN
Christian THOMAS - Vincent BONNEROT - Hervé BOURHIS - Pascale MARTIN

Absent : Philippe BURBAN

Licences et adhésions

Peu de changement depuis la dernière réunion. Globalement on note, comme l'an passé, une augmentation des apnéistes et hockeyeurs alors que le nombre des plongeurs scaphandre diminue. Une dizaine d'adhérents au club ont pris leur licence à l'extérieur, un phénomène qui s'est accentué cette saison.

A ce jour le club comptabilise 109 adhérents répartis de la façon suivante :

- ♦ 49 licences plongée : 37 adultes, 3 préparants N1, 9 jeunes
- ♦ 29 licences apnée
- ♦ 31 licences hockey : 22 adultes, 9 jeunes

Formations

N1

La formation suit son cours. Les préparants N1 ont fait leur première sortie technique en mer à la Grenouille au Pouldu. Une deuxième séance excursion a eu lieu le dimanche 26 avril à Etel.

2 autres sorties techniques sont prévues afin de terminer la formation :

- ♦ Le 2 mai à 18 H, 3^{ème} plongée du bord, il reste un DP à trouver.
- ♦ Le 30 mai, sortie bateau.

N3

Les préparants N3 passeront l'épreuve théorique le mardi 5 mai.

Des entraînements techniques sont prévus à la carrière de Questembert ou lors de sorties bateau, mais les conditions et le planning restent encore à établir.

Un appel sera lancé pour qu'un encadrant E2 du club seconde Benjamin A. lors des entraînements.

Aucune sortie technique ne se fera en juillet et août dans le cadre de la formation, donc il serait souhaitable de boucler la formation pour fin juin.

- Tarif : le coût de la formation N3 sera cette année de 250 € incluant la théorie, les entraînements techniques et 2 sorties bateau. Le tarif pour l'année prochaine sera rediscuté lors de la prochaine réunion.

Formations estivales

Faut-il faire évoluer le club en prévoyant des formations N1 de courte durée pendant la saison d'été ? De son côté la fédération sollicite les clubs pour promouvoir le niveau 1 et la prise de licence fédérale en créant un produit d'appel, le « Pack niveau 1 », c'est-à-dire un package incluant la licence fédérale valable jusqu'au 31/12/2016, la carte niveau 1 FFESSM / CMAS ainsi qu'un livret. Cette opération est prévue du 1^{er} mai au 14 septembre inclus.

Le club a reçu quelques demandes, cependant cela nécessiterait des moyens humains et du matériel et il n'est pas d'actualité de s'engager dans une telle démarche.

Chantier bateau

Peu de bénévoles ont participé au chantier bateau, notamment pour faire l'antifouling.

Les dates proposées en semaine n'ont pas permis à plusieurs adhérents de se manifester. D'autres dates seront proposées l'année prochaine, hors semaines et hors vacances scolaires afin de toucher si possible un maximum de volontaires disponibles.

Par ailleurs les horaires d'accès au chantier n'étaient guère satisfaisants (fermeture à 17H30 ou 18H et entre midi et 14 H, fermeture exceptionnelle le samedi...). La question du lieu d'hivernage serait à soulever. Est-ce vraiment le bon chantier pour les adhérents de l'association qui désirent intervenir sur le bateau en fonction de leurs disponibilités ?

La mise à l'eau du bateau s'est faite le 21 avril, sans problème.

La configuration du mouillage qui nous a été attribué cette année fait que les bateaux sont amarrés assez proches les uns des autres, ce qui rend la prise de mouillage un peu délicate et augmente le risque de choc, à surveiller.

Travaux et vérification restant à effectuer :

Il reste un point à faire sur le matériel de sécurité. La cuve à gasoil reste à nettoyer.

Le joint de la sonde était dégradé et a donc été refait, le sondeur semble tout de même fonctionner.

1^{ère} sortie du bateau :

Un petit tour en mer serait à faire dans la semaine afin de s'assurer que le bateau soit bien opérationnel pour la sortie prévue le 2 mai prochain, ce sera également l'occasion de faire la visite de sécurité.

Tarifs sorties d'été

Plusieurs adhérents se sont manifestés auprès de membres du bureau afin d'avoir la confirmation du tarif des sorties bateau, précisant que l'augmentation de 10€ à 15€ leur paraissait trop importante.

Pascal P. a souhaité alerter le bureau qu'une augmentation aussi forte risquait de faire chuter le nombre de plongeurs réguliers et qu'elle pénalisait notamment les couples ou les familles plongeurs.

Les tarifs décidés par le comité directeur lors de la réunion du 25 août 2014 et adoptés lors de l'assemblée générale du 20 septembre seront rediscutés avant la saison 2016 ainsi que la possibilité d'un forfait « plongées illimitées », cependant ils restent d'actualité pour cette saison, soit :

- ♦ Pour les adhérents plongeurs : 15 € pour les sorties bateau, gratuit pour les plongées du bord.
- ♦ Pour les adhérents apnéistes : 25 € pour les sorties bateau, gratuit pour les plongées du bord
- ♦ Pour les extérieurs : 10 € d'adhésion (à régler une seule fois), 25 € pour les sorties bateau, 10 € pour les plongées du bord.

Le nombre de plongeurs se réduisant, une étude financière sera faite par Gilles pour connaître les dépenses liées au bateau et les répercussions éventuelles sur les tarifs à pratiquer.

Planning

Le planning présenté par Hervé pour les sorties de mai à septembre a été adopté, et sera remis à jour sur le blog. Les plongées restent sous réserve que DP et pilotes se manifestent pour assurer ces sorties. Hervé se charge d'éditer des affichettes et des flyers du planning de juillet et août pour qu'ils soient distribués.

- ♦ Sortie Trévignon : la traditionnelle plongée du bord à Trévignon se fera le 24 mai et sera suivie comme tous les ans d'un pique-nique, le bureau espérant la participation de nombreux adhérents et de leur famille.
- ♦ Une première sortie bateau, demandée par le CODEP29 dans le cadre de la formation N4, est prévue le 2 mai. 15 personnes participeront à cette sortie technique :
 - 5 encadrants,
 - Christian T. en tant que préparant MF1 et pilote,
 - 9 stagiaires dont Fabrice et René qui se chargera d'organiser une petite collation.

Sorties d'été :

Il serait intéressant d'organiser des sorties bateau pour les plongeurs et les apnéistes afin d'ouvrir les activités à un maximum d'adhérents.

Cette proposition sera discutée avec les encadrants apnée, Christian V. et Alain T.

- Inscriptions aux sorties :
 - Les plongées seront systématiquement confirmées ou annulées avant chaque sortie.
 - Hervé se chargera de faire paraître les informations sur le blog.
 - Comme l'an passé, les plongeurs pourront s'inscrire, selon la volonté des DP, soit en notant leur nom et leur niveau dans la rubrique « commentaire » du blog, soit par téléphone.

Prestations baptêmes plongée

Baptêmes de plongée

Des prestations baptêmes ont été organisées lors des vacances scolaires d'avril.

14 jeunes de Mellac et 13 de Moëlan se sont initiés à la plongée bouteille, respectivement les 15 et 22 avril, à l'Aquapaq de Quimperlé dans le cadre « Vacado ».

Une réservation a déjà été faite par la mairie de Mellac pour 18 jeunes lors des baptêmes prévus au port de Doëlan le 10 août prochain.

Le Balafenn de Clohars semble également intéressé, aucune date n'a été définie pour l'instant.

La mairie de Moëlan avait également prévu une demi-journée baptême dans les activités proposées par la commune, mais en dehors des journées prévues sur le planning du club. Cela restera sous réserve que suffisamment d'encadrants et bénévoles soient disponibles

Un courrier sera adressé à la mairie de Clohars Carnoët pour avoir l'autorisation d'effectuer les baptêmes à Doëlan rive droite, à partir du Quai Sancéo.

Les tarifs restent inchangés soit 15 € le baptême dans le cadre « Vacado » ou associations municipales, 25 € pour les participants extérieurs (enfants et adultes).

Baptêmes de hockey

4 jeunes ont participé à une initiation de hockey subaquatique à la piscine de Scaër, lors des précédentes vacances scolaires.

Une facture de 32 € a été adressée à la mairie de Moëlan pour cette prestation (8 € par baptême).

Les communications avec la mairie de Moëlan sont parfois difficiles. Il est donc important que Ronan qui communique régulièrement avec le service jeunesse et sport de la commune, tienne le club informé des échanges notamment concernant le nombre de participants et les dates et types de prestations.

Section apnée – hockey

2 équipes masculines de poule B ont participé les 25 et 26 avril au championnat BPL (Bretagne - Pays de Loire) à Loudéac. L'équipe 1 a remporté la coupe en terminant 1^{ère}, l'équipe 2 a fini 7^{ème} sur 9.

Le classement :

1^{er} Kas Quimperlé 1, 2^{ème} Combourg, 3^{ème} St Brieuc 2, 4^{ème} Nantes 2, 5^{ème} Rennes 3, 6^{ème} Rennes 4 ; 7^{ème} Kas Quimperlé 2, 8^{ème} Morlest (Morlaix/Brest), 9^{ème} Monfort.

L'équipe de hockey ne prévoit aucune autre compétition cette saison à part la coupe des Côtes d'Armor qui se déroulera le lundi de Pentecôte, sous réserve qu'il y ait suffisamment de volontaires.

Festivités et bilan du repas club

Peu d'adhérents ont participé au repas annuel organisé par le club le 4 avril dernier.

Même constat que pour la galette des rois, les adhérents ne semblent pas intéressés par ces réunions traditionnelles. Faut-il continuer à les projeter ?

Pascal P. en charge d'organiser les festivités reste à l'écoute de toutes les idées susceptibles d'attirer le plus d'adhérents possible.

Il propose que soient préparés des « barbecues » après les plongées en saison. Les membres du bureau semblent intéressés par ces moments de convivialité qui paraissent assez simples à organiser et qui pourraient attirer d'avantage de monde, plongeurs et familles

Finances / gestion

Bilan comptable à ce jour : cf. annexe 1.

La commune de Quimperlé a accordé au club une subvention de 704 €, celle de Clohars-Carnoët d'un montant de 300 € devrait être virée prochainement sur le compte.

Assurances :

Les contrats d'assurance ont été renégociés pour cette année avec la Maif, la cotisation globale s'élève à environ 770 € contre 1 200 € l'année passée (306 € pour le bateau et 470 € pour les locaux).

Un autre devis demandé par Gilles au cabinet Lafont semble encore plus intéressant, et mérite d'être étudié pour l'année 2016.

Frais des réépreuves de blocs :

Tous les frais liés aux réépreuves des blocs ont été réglés par les propriétaires concernés. Seules quelques prestations TIV sont encore à récupérer.

Ligne téléphone fixe :

La ligne téléphonique fixe est définitivement résiliée, le club bénéficierait d'un avoir.

Matériel / équipements

Détendeurs et gilets stabilisateurs

Vincent a effectué un comptage des équipements et nous fait remarquer qu'il reste plusieurs détendeurs qui ne sont pas équipés d'octopus (4 détendeurs enfants et 6 pour adultes). Seuls 7 détendeurs sont complets. Il serait intéressant d'en avoir une dizaine, l'acquisition d'équipements complets neufs restant préférable. Cependant il n'y a pas d'urgence, la décision sera donc prise lors d'une réunion ultérieure. L'acquisition d'un gilet stabilisateur de taille M serait également envisageable pour l'année prochaine.

Blocs

Actuellement le club dispose de 17 blocs :

- ♦ Bloc 12 L court : 5
- ♦ Bloc 12 L long : 4 (dont 2 réservés en tant que blocs sécu sur le bateau)
- ♦ Bloc 15 L : 5
- ♦ Biberons : 3

Installation Nitrox

Serait-il souhaitable dans l'avenir de prévoir une installation Nitrox ?

Christian T. accepte d'envisager une éventuelle étude technique et financière, si la volonté d'une telle installation devient concrète.

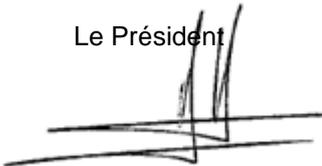
Divers

Benjamin A. a participé à la réunion des associations Quimperloises avec la municipalité le 10 avril dernier et a effectué un rapide compte-rendu sur les points pouvant nous intéresser :

- ♦ Le forum des associations organisé par la commune de Quimperlé se tiendra le samedi 5 septembre 2015 au centre du Coat Kaër.
Fabrice a retourné le formulaire d'inscription afin de confirmer la présence du club.
- ♦ La commune appelle les associations à participer à diverses manifestations comme le Téléthon, le Festival des Rias ou le Raid Ados qui remplacera cette année le Raid des Moulins.
- ♦ L'utilisation des salles du Coat Kaër est possible gratuitement une fois par an, les demandes d'occupation sont à faire directement au centre du même nom.
Pour les autres salles de la commune il faut s'adresser au service « Vie Associative » de la mairie.
Il a été également rappelé que les salles doivent être laissées dans un bon état de propreté et dans la même disposition qu'auparavant.
- ♦ Benjamin a formulé l'idée de fédérer d'autres communes pour envisager l'étude de la création d'une fosse de plongée dans le cadre d'un projet départemental.

Prochaine réunion du Comité Directeur, le lundi 31/08/2015 à 20H15 au local du Belair.

Le Président



La secrétaire

